



Paris, le 11 Janvier 2016

# SALAIRES : L'URGENCE ABSOLUE

## POUR L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE, POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DU POUVOIR D'ACHAT,

### LE 26 JANVIER, TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION !

Chaque année, ce sont 230 milliards d'euros d'argent public qui alimentent les caisses des entreprises sous la forme d'aides et d'exonérations diverses. En contrepartie ? Rien. Le MEDEF s'en roule par terre. Gattaz peut toujours arborer son pin's « un million d'emplois », il n'en a que faire. Sa seule préoccupation : extorquer et détourner les richesses créées par ceux qui travaillent. A La Poste, même politique et même stratégie : faire croire que l'entreprise est en difficulté pour mieux serrer la vis et expliquer aux postiers qu'il faut faire des efforts. Or, jamais La Poste ne s'est si bien portée (*économiquement car socialement c'est un désastre*). Près d'un milliard d'euros de bénéfices en 2015 et un résultat d'exploitation de plus d'un milliard également. Cela représente 3500 euros par postier, cet argent doit revenir à l'emploi et à l'augmentation des salaires.



**Gel du point d'indice :  
n'attendons pas le dégel, provoquons-le !  
Agiions le 26 janvier !**

Depuis 2010, les prix à la consommation ont augmenté de 7,18 % (*source : INSEE*) et la cotisation retraite des fonctionnaires a augmenté de 1,82 % (*mesures Fillon + mesures Hollande*). Résultat : 9 % de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires et les agents des services publics.

- un agent perd 117 € par mois, pour un salaire de base, net de 1 300 €
- un agent perd 180 € par mois, pour un salaire de base, net de 2 000 €

**1 an de  
dividendes versés  
aux actionnaires =  
30% d'augmentation  
du point d'indice**

Alors que le salaire des fonctionnaires diminue à nouveau au mois de janvier 2016, suite à l'augmentation des cotisations retraites, la Loi de Finances 2016 vient entériner, à ce stade, le gel de la valeur du point d'indice et renforcer les effets les plus néfastes du Protocole Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR).

**La CGT exige la hausse immédiate du point d'indice  
et le rattrapage de la perte subie  
par les 5 millions de fonctionnaires depuis le gel de 2010.**

## **Les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) se poursuivent à La Poste.**

LA CGT PORTE LES REVENDICATIONS SUIVANTES :

- ⇒ L'augmentation des salaires de tous les postiers
- ⇒ L'augmentation du complément de rémunération de 25%.
- ⇒ La garantie du doublement du salaire en 20 ans hors promotion et inflation
- ⇒ Le versement immédiat d'un 13<sup>ème</sup> mois
- ⇒ La prise en charge complète des frais de transport
- ⇒ La titularisation des ACO

## **METTRE LA PRESSION, NE PAS LA SUBIR**

Dans le cadre de la journée unitaire d'action dans l'ensemble de la Fonction publique appelée par la CGT, FO et Solidaires, le syndicat CGT des services postaux de Paris appelle les personnels à être massivement en grève et en manifestation ce jour-là !

## **AGISSONS LE 26 JANVIER !**

POUR :




- ⇒ une augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années
- ⇒ l'augmentation du SMIC et un SMIC à 1700 euros bruts
- ⇒ le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes d'emplois, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin
- ⇒ des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public
- ⇒ la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale



## **SMIC : le mauvais signal du gouvernement**

Le SMIC ne sera augmenté que de 6 centimes par heure soit 9 euros bruts par mois. Cette décision est affligeante. Le montant du SMIC n'a pas fait l'objet d'un coup de pouce, depuis juillet 2012 ! En revanche, les marges des entreprises se portent bien. Selon l'Insee, leur taux de marge moyen est ainsi remonté à 31,1% de leur valeur ajoutée sur les trois premiers mois de l'année, soit son plus haut niveau depuis quatre ans.

**Le reniement des promesses de l'actuel gouvernement, sa politique libérale et d'austérité qui constitue une impasse, produisent du désarroi et doit être combattu avec force et détermination.**

SMICard	Salaires médian	PDG du CAC40
		
1 096 € / mois	1675 € / mois	347000€ / mois
doit travailler	doit travailler	doit travailler
26 ans	17 ans	8 sec
pour toucher le salaire mensuel du CAC40	pour toucher le salaire mensuel du CAC40	pour toucher le SMIC mensuel

**UN PRÉAVIS A ÉTÉ DÉPOSÉ PAR LE SYNDICAT CGT DES SERVICES POSTAUX, IL COUVRE TOUS LES POSTIERS PARISIENS DU COURRIER ET DU RÉSEAU**